

Février
2010

Sommaire

-  Page 2 : Evaluations
-  Page 3 : Ne baissons pas les bras pour les instits ...
Non aux classes sans enseignant !
-  Page 4 : CTPA du 22 janvier 2010
-  Page 5: Soutien à Gilles Lehmann ...
Hommage à Guy Jullien
-  Page 6 : 21 janvier: Bilan, suites ...
-  Page 7: Comité de mobilisation de l'IUFM de Paris
-  Page 8: Agenda/Contacts

Mathieu
Do Duc



Evaluations: nécessité, mode, perversion de la culture de résultats ?

Au départ il y eut les premières évaluations mises en place dans les CE2 uniquement. Déjà à l'époque des mises en garde furent lancées contre un système pouvant être facilement perverti par l'administration.

Parallèlement les tableaux d'évaluations systématiques furent progressivement mis en place dans les classes en primaire mais pas (encore) dans le secondaire.

Ils étaient grossièrement copiés notamment sur les plans de travail de l'école Freinet, leurs bilans de fin d'activité lesquels au départ avaient pour but de permettre aux élèves une auto évaluation en fonction de leurs réussites ceci dans le but de progresser dans leurs acquis.

En théorie cette évaluation systématique prônée par les IEN et l'administration avait pour alibi de permettre une remédiation individualisée mais en pratique le temps de concertation laissé aux enseignants étant quasi nul ceci n'a jamais vraiment été mis en application.

Selon la personne qui fait passer les évaluations, le jour ou l'heure à laquelle on les fait passer, selon la motivation ponctuelle des élèves, de toute façon, les résultats ne seront pas les mêmes.

De plus, selon la situation de leurs écoles (ZEP, secteurs voulant passer en ZEP, villes où on ne veut pas entendre parler de ZEP...) les enseignants ... jouent ils tous le jeu de la même façon ?

De plus le temps pour effectuer ce travail pris en classe et la charge supplémentaire pour les enseignants, le coût et le déploiement de moyens se justifient-ils pour si peu d'intérêt pour la classe?

Quant au coût de ces évaluations quel est-il et a-t-on évalué de façon indépendante l'efficacité des évaluations ?

De plus quelle formation ont reçu les enseignants à ces

évaluations, surtout pour leur hypothétique utilisation en vue de remédiation envers les élèves en difficulté : à part élaborer des conclusions hâtives sur des différences à la limite du significatif (=5 %) et ceci notamment en comparant les écoles ou les villes, on n'a jamais vu venir grand chose de constructif.

Sans parler des primes mises en place sans aucune logique (pour les évaluations nationales CE1 et CM2 ... mais pas pour les autres), le tout créant des différences entre les collègues des écoles nuisant au bon équilibre des équipes pédagogiques.

Il est à craindre pour plus tard, à mesure de l'avancement de cette «mode», une future évaluation des écoles voire des enseignants, le tout dans une ambiance de mise en concurrence sordide.

Heureusement qu'un combat contre Base élèves a été mené pour enlever certains critères douteux car les deux combinés, ne serait-ce pas la porte ouverte à toutes les dérives?

Avec tout ceci, quand les élèves apprennent-ils ?

Quand les élèves s'épanouissent-ils ...

... et les enseignants ?

L'école est elle une entreprise où l'on doit évaluer les élèves et leurs enseignants (évaluateurs ?) ?

Qui y a intérêt ?

La future création des EPEP combinée avec tout ceci risque notamment dans certaines villes d'occasionner des « tris » d'élèves à l'occasion de compétitions farouches entre écoles.

De même l'utilisation de conclusions hâtives faites à partir des résultats de ces évaluations dans le but de faire avaler de nouvelles réformes déjà prêtes et qui n'attendent que d'être présentées comme la « solution » à ces conclusions, ne risque-t-elle pas de se généraliser ... si ce n'est pas déjà le cas ...

Jacques Candas



Mathieu
Do Duc

Ne baissons pas les bras pour les instits ... et les PLP1

L'extinction du corps des instituteurs

Commencée en 1989 elle est sur le point d'aboutir! Qu'est-ce? C'est l'opération dite «revalorisation des instituteurs» qui a été une importante tricherie et une escroquerie qui aurait relevé d'un tribunal !

Pour conserver plus longtemps le personnel qui arrivait ou approchait de la fin de carrière pendant trois; ans il n'a pas été organisé de concours donc il n'a été donné aucune chance de voir reconstituer une carrière.

Par la suite peu de place au concours donc au début les plus vieux et ensuite les devenus plus vieux n'avaient que la liste d'aptitude.

Par liste d'aptitude pas de reconstitution de carrière au point que dans l'ensemble le traitement d'instituteur plus l'indemnité de logement étaient supérieurs au traitement - de professeur.La « victoire syndicale » a été l'application mécanique du Statut des

Fonctionnaires! Pourquoi? Le passage par liste d'aptitude ne s'accompagne pas de reconstitution de carrière et dans la nouvelle grille il aurait fallu treize ans de services pour atteindre le 11ème échelon d'instituteur que nous avons, certains depuis dix-sept ans. Dix-sept ans de carrière (sur 38 !) mis à la poubelle»

Il faut reprendre la lutte, en la coordonnant avec les autres Sections Educ'Action, et demander justice en associant les PLP1 qui ont été aussi sacrifiés (à la suite de l'application d'une circulaire signée Sarkozy) sur l'autel de l'équilibre du budget.

Devinette: qui était ministre de l'éducation en 1989, puis Premier ministre pour !a mise en place d'une pareille « usine à gaz »?

Francis FRANCESCHI

Non aux classes sans enseignant !

- Votre enfant scolarisé est mis en répartition ou il vous est demandé de le garder à la maison ?
- La maîtresse de votre enfant, en congé parental, n'est pas remplacée ?
- Vous vous faites du souci quant aux conséquences inquiétantes que cela entraîne pour la scolarité de vos enfants ?

Une solution existe :

les lauréats de la liste complémentaire du concours de professeur des écoles sont disponibles et attendent d'être recrutés.

Pourtant, le ministère de l'Education Nationale gèle le recrutement malgré les besoins avérés sur le terrain.

Il est inacceptable que des classes soient laissées sans enseignant, que des économies soient faites au détriment de l'éducation des vos enfants, qu'il vous soit demandé de les garder à la maison ou que vos enfants soient mis en répartition dans d'autres classes !

La situation, déjà très tendue dès la rentrée devient alarmante compte tenu du nombre de postes non pourvus.

Vos enfants doivent-ils payer le prix de cette décision arbitraire ?

Pour l'avenir et la réussite des futurs citoyens, vos enfants, nous faisons le voeu qu'en 2010, aucune classe ne soit plus sans enseignant...

Un poste est vacant : exigeons le recrutement de la liste complémentaire

Demandons au recteur de l'académie d'Aix-Marseille de mettre en place de toute urgence ce dispositif qui a fourni la preuve de son efficacité jusque-là.

Les lauréats de la liste complémentaire Aix-Marseille CRPE 2009

CGT éduc'action13



SNUipp 13



SUD éducation 13



Ne pas jeter sur la voie publique

Informations émanant du CTPA du 22 janvier 2010 pour le 1er degré

Au plan national, la loi de finances a créé 2182 emplois d'enseignants affectés aux écoles. Dans cette dotation 1620 créations d'emplois dans le premier degré font l'objet de répartition entre les académies, les autres seront utilisés à Mayotte et en Polynésie.

Dans le même temps il faut prendre en compte la suppression des emplois de stagiaires précédemment délégués aux académies soit 1060 ETP (équivalents temps plein).

Pour Aix-Marseille : + 40 postes mais – 57 ETP stagiaires

Le recteur a rappelé le principe de la méthode de répartition des emplois qui prend en compte quatre éléments :

- 1- la démographie
- 2- les structures constatées qui, à partir d'une norme d'encadrement appliquée à chaque école en fonction du nombre d'élèves accueillis à la dernière rentrée scolaire, déterminent un coût structurel théorique
- 3- les contraintes sociales : appartenance à une ZEP ou difficultés scolaires révélées par l'analyse des évaluations diagnostiques
- 4- les contraintes territoriales : indicateurs liés à la scolarisation en zone rurale ou en altitude.

Synthèse :

Département	Prévisions effectifs 2010	Mesures proposées pour dotation en postes	Mesures proposées pour suppression potentiel d'enseignement apporté par les stagiaires
Alpes de Haute Provence	+ 33	+ 2	- 4
Hautes Alpes	- 18	+ 2	- 3
Bouche du Rhône	+ 26	+ 24	- 39
Vaucluse	+ 198	+ 12	- 11
TOTAL Académie	+ 239	+ 40	- 57

UNSEN Cgt Educ'Action 263 rue de Paris (Case 549) 93515 MONTREUIL CEDEX

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Nicole Hennache TEL. 01 48 18 81 47

La Cgt-Educ'Action apporte son soutien à Gilles Lehmann suspendu par l'Inspecteur d'Académie de la Haute Vienne

La Cgt-Educ'Action apporte son soutien à Gilles Lehmann, en charge d'une classe de Cm2 dans le département de la Haute Vienne, suspendu pour avoir simplement annoncé qu'il ne respecterait pas totalement le protocole de passage des évaluations Cm2 et ne transmettrait pas les résultats.

Gilles Lehmann a été immédiatement suspendu par l'Inspecteur Académique de la Haute Vienne.

Cette décision ne se justifie nullement et traduit un raidissement autoritaire hors d'usage par rapport à la situation.

La Cgt-Educ'Action exige la réintégration immédiate de Gilles Lehmann dans son poste et l'abandon de toute procédure disciplinaire.

La Cgt-Educ'Action rappelle qu'elle appelle, depuis la mise en oeuvre de ces évaluations l'an passé, à tout faire pour faire échec à leur utilisation par le ministère de l'Education Nationale. Elle apporte son soutien aux enseignant-e-s qui suivraient "L'appel des 200 maîtres contre les évaluations nationales" et à toutes fins utiles a déposé des préavis de grève pour les quatre jours prévus pour le passage des évaluations.

Montreuil le 20 Janvier 2010

Notre camarade Guy Jullien nous a quittés.

Nous adressons nos plus sincères et plus fraternelles pensées à son épouse Dominique, ses filles Sandrine et Aude et toute leur famille.

Nous n'oublierons pas ce militant qui a fortement contribué à l'organisation enseignante CGT.

Les camarades du SDEN-FERC-CGT 13



Joël
Gallay

21 janvier



Succès de la mobilisation du 21 janvier dans la Fonction publique :

Les agents et les citoyens doivent être entendus !

L'évidence, ce 21 janvier constitue une nouvelle étape importante de mobilisation dans la Fonction publique.

A l'initiative de la FSU, de SOLIDAIRES et de la CGT, cette journée d'actions, de grève et de manifestations a connu un large succès. Dans de nombreux territoires, dans plusieurs professions, d'autres organisations syndicales avaient appelé à se joindre au mouvement.

Les taux de grévistes ridicules annoncés par les autorités participent d'évidence d'une entreprise de désinformation.

Avec près de 130 manifestations et rassemblements sur toute la France, ce sont largement plus de 100.000 manifestants qui ont, en descendant dans la rue, réaffirmé leur opposition à la politique de démantèlement tous azimuts menée dans les 3 versants de la Fonction publique. **Nos organisations constatent notamment une mobilisation conséquente dans les communes de petite et moyenne importance, ce qui atteste d'un fort attachement aux services publics.** En dépit d'inégalités parfaitement compréhensibles, les taux de grévistes ont été également particulièrement significatifs (25 à 30 % sur l'ensemble de la Fonction publique).

La journée du 21 janvier et celles qui l'ont précédée ont été l'occasion de multiples initiatives de sensibilisation en direction des usagers. Les échanges entre agents publics et usagers ont confirmé que ces derniers, dans leur immense majorité, désapprouvent la politique gouvernementale de casse de la Fonction publique.

Le Président de la République, le Premier ministre, le ministre en charge de la Fonction publique ne peuvent demeurer sourds aux légitimes exigences exprimées à nouveau aujourd'hui, et soutenues par la majorité des citoyens.

Ce sont de toutes autres orientations, conformes aux besoins de toute la population et à l'intérêt général, qu'il faut immédiatement mettre en oeuvre.

Si, de manière urgente, les salariés et les usagers n'étaient pas entendus, nos trois organisations en tireraient toutes les conséquences et prennent déjà date pour, dans l'unité la plus large, renforcer

encore le mouvement en n'excluant aucune forme d'action. Elles appellent, en ce sens, les personnels à se réunir pour envisager les suites éventuelles. Elles soutiennent les initiatives d'ores et déjà programmées qui s'inscrivent dans le processus de mobilisation.

Paris, le 21 janvier 2010



Mathieu
Do Duc

Qui fait la classe aux enfants cette semaine ?

Des étudiants qui préparent le concours de recrutement de professeur des écoles depuis 3 mois sont seuls dans la classe cette semaine.

Est-ce concevable ?

Ils ne sont pas accompagnés dans leur préparation, ni dans la conduite de la classe, à l'exception d'une visite ponctuelle pour certains d'entre eux.

Est-ce acceptable ?

Ces 2 ou 4 jours de stage en responsabilité, seuls devant la classe, peuvent-ils remplacer une année de formation en alternance ?

Dans cette période transitoire, entre l'IUFM et la Masterisation, ce stage en responsabilité est une première qui laisse présager du pire pour l'avenir.

Sa mise en oeuvre occasionne des pressions et des menaces inadmissibles sur les étudiants et les professionnels (titulaires de classe, maîtres formateurs et directeurs d'école) ainsi qu'une information quasi-inexistante des parents d'élève. Ces méthodes sont indignes de l'Ecole de la République.

Nous souhaitons une formation professionnelle qui s'appuie sur des stages encadrés par des formateurs expérimentés, présents dans la classe.

Enseigner est un métier qui s'apprend et ne s'improvise pas en 4 jours.

Nous nous opposons à ce que les élèves servent de cobayes, à ce que les enseignants n'aient pas une formation digne de ce nom.

Nous déplorons le climat de défiance, l'absence de dialogue et la négation du métier d'enseignant.

Voilà pourquoi 60 étudiants, au moins, ont refusé sur Paris de prendre la classe ce matin !

Les étudiants PE1 du comité de mobilisation de l'IUFM de Paris

<http://iufmparis.canalblog.com>

Jacqueline
Salazar-Martin



Photos:
Joël Galiay
Mathieu Do Duc
Jacqueline Salazar-Martin

Pour plus d'information

Site Cgteduc'action13: <http://cgteducaix.ouvaton.org/>:

Nous contacter: sdencgt13@wanadoo.fr

ursden.aixmille@wanadoo.fr

☎ 04 91 62 74 30

La Cgt Educ'action premier degré à Port de Bouc:
djpcandas@aol.com

☎ 04 42 40 09 29 ; 06 32 77 65 74

La Cgt Educ'action sur Gardanne :

Aline Fabre : ☎ 06.62.78.99.13

Natacha Bérard: ☎ 06.11.03.01.65

La Cgt Educ'action sur Arles :

Hélène Nicolas: ☎ 06.14.79.20.42

La Cgt Educ'action sur le vaucluse (84) :

Philippe Ferreira ☎ 06.71.06.93.30

La Cgt Educ'action sur les hautes Alpes (05) :

Christelle Garcia Delcourt ☎ 0

christelle.garciadelcourt@wanadoo.fr

N'hésitez pas à nous envoyer des informations, articles sur le premier degré

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Nom (Mme, Melle, M.).....

Prénom

Adresse personnelle

Code postal Ville.....

Tél. e-mail.....

Corps

Codepostal.....

Ville.....

Sden-Cgt 13, Bourse Benoît Frachon, 23 bd Nedelec, 13003
Marseille - Tél. : 04.91.62.74.30 - fax: 04 91 08 91 42

e-mail : ursden.aixmille@wanadoo.fr - sdencgt13@wanadoo.fr

site: <http://cgteducaix.ouvaton.org/>

Permanences à l'IUFM :

BOURSE DU TRAVAIL CGT Aix-Provence

04 42 23 29 76 : tous les mardis de 17h00 à 19h00

SITE CANEBIERE : tous les mardis de 11h30 à 13h00

SITE AIX : les mercredis de 11h45 à 13h30

les jeudis de 12h30 à 14h00

SITE AVIGNON : les premiers jeudis de chaque mois de 11h00 à 13h00

SITE DIGNE : les troisièmes jeudis de chaque mois de 11h00 à 13h00

Contacts :

AIX

Joël Galiay: joel.galiay@wanadoo.fr

MARSEILLE:

Emmanuel Arvois: manu-deux@wanadoo.fr

Christian Zariquiegui: Christianzariquiegui@wanadoo.fr

MARSEILLE, AVIGNON, DIGNE:

Jacques Candas: djpcandas@aol.com (premier degré)



Mathieu
Do Duc